Compte rendu
Rencontre des Lauréats de l'AEAG
"Point d'étape sur les projets soutenus par l'Agence de l'Eau Adour Garonne "
Jeudi 14 Juin de 13h30 à 17h, salle lac du Causseau Centre culturel André-Malraux Direction Action Culturelle d'Agen Rue Paul PONS - 47 000 Agen– 1er étage salle PICASSO.

Depuis l'adoption de la loi Oudin-Santini en 2005, l'action internationale de l'Agence de l'eau Adour Garonne n'a cessé de se développer. L'Agence s'engage donc depuis plus de 10 ans à mobiliser des moyens humains et financiers en collaboration avec les multiples acteurs de coopération et de solidarité internationale de son bassin, pour faciliter l'accès de tous à une eau potable et un assainissement approprié. Cela se traduit par le financement d'infrastructures mais également par la formation des usagers et techniciens, des procédures de maintenance aux processus de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Afin de renforcer le dialogue, de partager les enjeux et attentes de chacun, Occitanie Coopération et SO Coopération, partenaires de l'AEAG, organisent cette rencontre avec les porteurs de projets bénéficiaires du soutien financier de l'Agence de l'eau.

(Liste des participants et excusés en annexe en fin de document)

Introduction et cadre de la rencontre

Marion Leriche – SO Coopération et Charles Simon – Occitanie Coopération

Dans un esprit de service public et une approche pluri-acteurs, les **Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA)** que sont SO Coopération en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie Coopération en Occitanie, ont vocation à renforcer l'implication des différents partenaires et améliorer la qualité des actions menées à l'international et en France dans tous les champs de la coopération et de la solidarité internationale.

Afin d'apporter une meilleure coordination et cohérence des actions menées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au sein du bassin Adour Garonne et dans le cadre de l'Objectif de Développement Durable n°6, Occitanie Coopération et SO Coopération, travaillent en articulation avec le pS Eau, et ont renforcé leurs liens avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Ce partenariat a pour objectif de renforcer l'information et la capacité d'intervention des acteurs et vise notamment à

permettre une meilleure qualité des projets. Dans ce cadre, des formations, des accompagnements individuels et des rencontres sont programmés tout au long de l'année 2018. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de ce partenariat.

Les formations dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en région sont animées par le pS-Eau. Retrouver le programme en ligne.

La coopération internationale pour l'eau potable et l'assainissement : une ambition commune au service des territoires

Guillaume Aubourg – pS-Eau

Le Programme Solidarité Eau (pS Eau) est le réseau de référence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.
Il propose d'une part de renforcer les capacités à intervenir en solidarité internationale aux acteurs sur les secteurs eau, assainissement et hygiène, et d'autre part, de mieux mobiliser les différents moyens disponibles.
Retrouvez la présentation en ligne du pSEau.

En 2018, les collectivités territoriales et les Agences de l'eau ont consacré 30,5 millions en faveur de l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans les pays en développement. Ce montant n'avait encore jamais été atteint jusqu'alors.
Les projets d'eau et assainissement restent donc une priorité en coopération et solidarité internationale. Malgré la baisse des budgets, des leviers restent encore mobilisables notamment auprès des syndicats de petites tailles. Il s'agit donc d'une ambition au service de tous les territoires, même ruraux. Les fonds Eau des métropoles comme Bordeaux et Toulouse, permettent de financer ce type de projet et de faire levier avec l'AEAG.

Retrouver ici le dernier bilan de l'action extérieure des collectivités territoriales et des agences de bassin sur l'eau et l'assainissement.

L'action internationale de l'AEAG

Joël Marty – AEAG

Retrouvez la présentation de l'Agence de l'Eau
Retrouvez le modèle de convention

- Objectifs et ambitions de l'AEAG à l'international

L'action de l'agence de l'eau Adour Garonne s'inscrit pleinement dans le cadre des Objectifs du Développement Durable.
L'action de l'agence se structure autour de 4 axes :

- Le soutien technique et financier des projets de solidarité internationale portés par des acteurs (collectivités, association de solidarités internationale, etc.) du bassin,
- La coopération institutionnelle, dont l'objectif est de développer et accompagner la mise en place d'une gouvernance de l'eau au sein des états.
- Le financement de dispositifs de secours proposés dans un cadre exceptionnel de sinistre naturel majeur avec un fort impact humanitaire.
- Promouvoir la loi Oudin-Santini auprès des collectivités du bassin

En perspective du prochain programme d'action 2019-2024, du fait d'une diminution générale des moyens financiers, les fonds alloués à l'action internationale seront également à la baisse.

- Cycle de vie d'un projet : les points de vigilance de l'Agence de l'eau

    - Les critères de sélection et d'éligibilité,

- Il faut mobiliser au minimum 5 % de cofinancement de collectivités territoriales pour présenter un projet à l'Agence.
- A partir de 2019, les aides seront basées sur le budget hors taxe.
- Les taux de cofinancement maximum attribués par l'AEAG restent de 50 % pour les associations et 80 % pour les projets portés par les collectivités.
- L'AEAG est attentive à ce que le budget soit équilibré et à l'historique de l'association.
- Pour le 11ème programme d'action (2019-2024), l'AEAG en cohérence avec les autres agences de l'eau, a engagé une réflexion sur l'évolution de certaines règles, notamment sur la prise en compte des frais de fonctionnement et de déplacement dans le budget d'un projet.

    - Les obligations du porteur de projet,

Les règles du 10ème programme se maintiennent pour les projets en cours. Cependant pour les projets pluriannuels de grande envergure les règles du 11ème programme pourront s'appliquer.

    - Les conditions de versement des aides,

Le dialogue entre le porteur de projet et l'AEAG est important, surtout s'il y a un changement dans la vie du projet (prise de retard, ajustements d'infrastructures dus au contexte local…). Si des modifications importantes arrivent dans le projet sans que l'AEAG donne son accord, un remboursement pourrait être demandé.
Pour le versement des 30 % restant à la fin du projet, il est demandé un rapport. Il n'y a pas de formulaire type. L'AEAG demande l'utilisation du logo de l'Agence.
A l'avenir, l'AEAG demandera les coordonnées GPS des équipements installés. Les photos sont bienvenues.

    - L'évaluation.

La question de l'impact est importante. Le pS-Eau bénéficie d'un soutien de l'AFD pour déterminer des indicateurs d'impacts. Le post projet est intéressant et pas suffisamment utilisé ou mis en lumière.
Le pS-Eau rappelle la possibilité de publier des articles dans « la lettre du pS-Eau » sur les projets mis en œuvre afin de valoriser et partager les expériences.

Tour de table des projets et échanges

Les 18 structures participantes ont présenté leurs projets : localisation, état d'avancement… Ils ont pu partager les enseignements tirés, les perspectives et les éventuelles difficultés rencontrées.

Différents points sont ressortis lors des échanges :

- La question de la réciprocité et des impacts sur le territoire français est une question régulièrement posée par les collectivités. Le pS-Eau et les RRMA se mobilisent pour accompagner les collectivités dans leur engagement à l'international en lien avec les acteurs de leur territoire. Les associations ont également un rôle à jouer en s'appuyant sur leurs actions pour promouvoir en France l'intérêt des actions de solidarité à l'internationale, sensibiliser et informer les citoyens et notamment les plus jeunes aux problématiques de l'eau et l'assainissement dans le monde.

- Dynameau insiste sur l'importance de s'impliquer également sur nos territoires en France sur l'accès à l'eau et à l'assainissement. L'association mène des projets sur le territoire de Bordeaux Métropole et a été interviewé dans le programme radio « ECSI on agissait » à ce sujet. Pour écouter l'émission.

- Certains acteurs soulignent les difficultés à trouver une trésorerie suffisante pour déposer un projet. Il est important que les acteurs évaluent leurs capacités à aller vers les bailleurs. Une réflexion est aujourd'hui entamée sur les mésoprojets (entre 100 000 et 500 000 d'euros qui rencontrent des difficultés à trouver des outils financiers adaptés à leur taille.

- De nouveaux outils de potabilisation (Water cube, sun water life, Oshun connect…) produits par des entreprises françaises peuvent être utilisés dans les projets afin de mobiliser l'expertise française et de valoriser les acteurs économiques locaux en France.

- Le pS-Eau mène une étude sur les coûts qui permet de constituer un budget réaliste. Il faut calculer la fiabilité technique/coût de revient des équipements.

- Il est rappelé que les systèmes de gestion de l'eau dépendent du contexte local avec une forte tenante culturelle.

- Les projets mutualisés permettent d'avoir des projets plus structurants et de mobiliser davantage de fonds. La mutualisation permet d'être plus efficace et d'avoir davantage d'impact.

- L'importance de fédérer localement, d'accompagner les populations et de former les élus est rappelée pour une meilleure pérennité des projets. Les projets « eau » doivent s'inscrire dans les politiques locales, notamment dans les projets globaux des communes. Ils sont souvent transversaux à d'autres projets de développement.

Annexe – Liste des participants

Structure	NOM/Prénom	Adresse email
ACAD	MURAWSKI Mireille	acad.siege@gmail.com
	HAUSWALD Roland	
Afrique Amitié	ADASARO Marie-France	marie_france_aldasoro@yahoo.fr
	SPERL J-Jacques	Jjacques.sperl@wanadoo.fr
	MONNIER Christine	christinemonnier33@gmail.com
Agence de l'Eau Adour-Garonne	MARTY Joël	Joel.Marty@eau-adour-garonne.fr
	MASSAT Annie	annie.massat@eau-adour-garonne.fr
Agua Para La Vida	BAREA Denis	dbar32@gmail.com
APVTOGO	CORDONNIER Elya	apvtogo@gmail.com
	DEGEILH Jean-Michel	
Association ARES MADAGASCAR	MUSSO Louis	association.ares@yahoo.fr
	HEBRA Christian	
Association Jekafo	du BOISDULIER Olivier	asso.jekafo@hotmail.fr
Association VICTOIR	FAURE Gérard	fauregr@aol.com

Structure	NOM/Prénom	Adresse email
CREAR ESCUELA - FAIRE ECOLE	COCHARD Rémi	crear.escuela-faire.ecole@orange.fr
Comité Amérique Latine SAINTES	PADELLEC Marie-Henriette	cal-afc.saintes@orange.fr
	GIRAUD Danielle	
Dynam'eau	GHESQUIERE Maxime	Contact@dynameau.org
FRATERNITE BASAA MIDI PYRENEES	MUNLOM NGUE Paul-Alain	fraternitebasaa.mp@gmail.com
	MUNLOM Evelyne	
GADD	LAURENT Bernard	gaddassos@gmail.com
Haïti en vie	BELMONT Karl	haitienvie@gmail.com
	FAUGERE Frédéric	
	ARTENU Jean-Pierre	
Les amis de sœur Madeleine et d'Haïti	DOMBRIZ Michel	michel.dombriz@aliceadsl.fr
	RAMADE François-Xavier	
Lumière et Vie pour Madagascar	NOILHAC Alain	anoilhac@gmail.com
	PEPY Françoise	
Meteolien ScopARL	CHEYNIER	lucie.cheynier@meteolien.eu

Structure	NOM/Prénom	Adresse email
Occitanie Coopération	SIMON Charles	csimon@oc-cooperation.org
PHI Toulouse (Pharmacie Humanitaire Internationale)	BADOZ Christel	christel.badoz@gmail.com
PS-Eau	AUBOURG Guillaume	aubourg@pseau.org
SO Coopération	LERICHE Marion	m.leriche@socooperation.org
Via Sahel Gascogne	ROBERT Patrick	vsgong@yahoo.fr

Liste des excusés

Structure	NOM/Prénom	Adresse email
Association de l'Amour Vivant (ASLAV)	SALEFRAN Michel	aslav@live.fr
France Amérique Latine 33	VERGES Gloria	contact@fal33.org
GRET	LEJEUNE Thomas	lejeune@gret.org
Les Puits du Désert	NDIAYE Vanessa	vanessa.ndiaye@lespuitsdudesert.org
Martignas sur Jalle	PUIG Matthieu	m.puig@ville-martignas.fr
Pompiers Solidaires	AGUIRRE Lydia	admin@pompiers-solidaires.org
Ramonville-Saint-Agne	ROSTAN Sébastien	Sebastien.rostan@mairie-ramonville.fr
Région Nouvelle-Aquitaine	DAVILA Sylvain	Sylvain.DAVILA@nouvelle-aquitaine.fr
SICOVAL	GAUDRY Charlotte	charlotte.gaudry@sicoval.fr